



À l'occasion de la cérémonie, les enfants de madame Gibeau Carignan ont reçu le prix en son nom.

UNE SOIRÉE DE RECONNAISSANCE

LE PRIX SERGE-MALLETTE REMIS À SUZANNE GIBEAU CARIGNAN

Le 7 février dernier, le conseil municipal a eu le plaisir de procéder à la remise du prix Serge-Mallette à Mme Suzanne Gibeau Carignan, citoyenne dévouée, dans le cadre du programme de l'Ordre du mérite. Son implication au sein de la participation citoyenne et sa contribution à la sauvegarde du patrimoine bouchervillois ont été récompensées par cette distinction particulière.

Madame Gibeau Carignan a été active au sein de la Commission de toponymie de Boucherville durant une trentaine d'années. Elle a chapeauté plusieurs dossiers et ouvrages, dont *Ma ville raconte... son histoire : Toponymie de Boucherville*. Elle a également été membre de la Société d'histoire des Îles-Percées de Boucherville de 1991 à 2003, puis présidente de celle-ci de 2004 à 2018. Elle est l'auteur de la brochure *Pierre Boucher 1622-1717: Fondateur et seigneur de Boucherville* et a également participé à l'écriture du livre *Boucherville au fil du temps 1667-2017*.

Son rôle dans la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Boucherville lui a valu quelques reconnaissances au fil des années. Fière résidente de Boucherville depuis 1972, elle a remporté les prix Louis-Lacoste et Coup de chapeau en 2017 et 2018 (également de l'Ordre du mérite), ainsi que la Médaille du député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères en 2023.

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES MEMBRES DES COMITÉS DE PARTICIPATION CITOYENNE ET DES PRÉSIDENTS D'ORGANISMES

Lors de cette même soirée, une centaine de bénévoles œuvrant au sein de la municipalité étaient réunis. Le maire, monsieur Jean Martel, a profité de l'occasion pour rappeler l'importance de ces acteurs et actrices qui font de Boucherville une ville dynamique et rassembleuse. Cet événement visait à mettre en lumière leur travail et l'apport bénéfique de leurs connaissances et de leurs expertises pour la Ville. Ils et elles contribuent également au maillage entre les différentes organisations et les instances municipales.

Mot du maire

RÈGLEMENT HORS COUR D'UNE POURSUITE DE 116 MILLIONS \$ ET ACQUISITION DE PLUS DE 7,6 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS DE TERRAINS POUR FINS DE CONSERVATION



Une entente de principe conclue en janvier dernier a récemment été homologuée par la Cour supérieure afin de régler hors cour une poursuite de 116 millions \$ intentée en 2017 par des promoteurs contre notre municipalité. Le procès dans ce dossier était fixé au 5 février pour une vingtaine de jours d'audition.

L'entente conclue prévoit notamment que la Ville de Boucherville se portera acquéreur de plus de 7,6 millions de pieds carrés de terrains pour fins de conservation dans le secteur délimité par le chemin d'Anjou, la rue De Montbrun et le chemin de Touraine, soit tout autour du site de l'ancienne carrière Rive-Sud. Ils viendront ainsi s'ajouter aux 15 millions de pieds carrés du boisé de Boucherville, qui sont situés à l'intérieur de ces axes routiers. Des sentiers y seront aménagés lorsque le site réhabilité de l'ancienne carrière nous sera cédé en août 2025.

Le coût d'acquisition se fera à 4,50 \$ le pied carré (Northvolt vient de payer 12,50 \$ le pied carré à Saint-Basile). L'entente prévoit un délai possible de six ans pour verser l'argent, permettant ainsi la réalisation de montages financiers avec nos partenaires, dont la Communauté métropolitaine de Montréal, les gouvernements provincial et fédéral ainsi que Nature-Action Québec et les autres fondations qui œuvrent à l'atteinte des objectifs de la COP15 en matière d'acquisition de terrains pour fins de conservation (30 % du territoire municipal).

Un autre aspect intéressant de cette entente est qu'elle ramène à un maximum de 1050 le nombre d'unités que les promoteurs seront autorisés à construire dans le secteur, au lieu des 5000 à 7000 unités qui y étaient projetées en 2009. À environ deux personnes par unité, on parle d'un écart allant jusqu'à 12000 personnes en moins dans la municipalité, ce qui met ainsi moins de pression sur l'utilisation de nos infrastructures routières, sportives et récréatives, entre autres. Les coûts de construction des infrastructures pour les égouts et les aqueducs seront entièrement à la charge des promoteurs.

Aucun développement dans le secteur ne pourra se faire avant la fin 2025. Le nombre d'unités pouvant être construites sera limité à 250 par année, pour un maximum de 1050 à terme. Ce nombre sera également tributaire de l'obtention par les promoteurs, des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement provincial. Dans l'intervalle, il se pourrait même que la municipalité se porte acquéreur d'une plus grande superficie de terrains, toujours au même coût.



Photo : La Relève - Diane Lapointe

Cette entente s'inscrit dans la volonté des membres du conseil municipal d'avoir un développement urbain moins rapide, permettant ainsi à Boucherville de demeurer une ville à échelle humaine, tout en préservant et en améliorant la qualité de vie unique et exceptionnelle de la population, dans le respect de sa capacité de payer.

Je tiens à remercier et à féliciter les parties et les négociateurs impliqués pour le dénouement de cette poursuite judiciaire, dont notre directeur général, monsieur Roger Maisonneuve.

Entre-temps, je vous souhaite une bonne lecture. Vous pourrez entre autres prendre connaissance des modalités du projet pilote qui débutera en avril prochain en ce qui concerne les collectes de déchets et de matières recyclables. Nous serons à votre écoute tout au long de celui-ci pour déterminer si vous souhaitez que des changements y soient apportés.

Au plaisir de vous revoir prochainement !



Jean Martel, maire



DISTRICT N°1
Isabelle Bleau



DISTRICT N°2
Raouf Absi



DISTRICT N°3
Josée Bissonnette



DISTRICT N°4
Anne Barabé



DISTRICT N°5
François Desmarais



DISTRICT N°6
Magalie Queval



DISTRICT N°7
Jacqueline Boubane



DISTRICT N°8
Lise Roy



CAMPS DE JOUR : DES DATES À RETENIR !

RÉPERTOIRE DES CAMPS EN LIGNE : 11 MARS
SALON DES CAMPS : 21 MARS, 16 H 30 À 20 H 30
INSCRIPTIONS AUX CAMPS : DU 8 AU 10 AVRIL, 19 H

Pour assurer une expérience en ligne fluide, les inscriptions aux camps se dérouleront sur trois jours. Consultez le boucherville.ca/campsdejour pour connaître l'horaire détaillé.

VOTRE ENFANT A TERMINÉ SA 4^e ANNÉE DU SECONDAIRE ?

Il pourrait devenir moniteur ! Faire partie de l'équipe de l'Animation estivale, c'est passer un été à l'extérieur avec des collègues de son âge et bénéficier de nombreuses conditions avantageuses : des soirs et des fins de semaine libres en plus d'un salaire compétitif. C'est aussi avoir la chance de faire de nouvelles rencontres et de s'amuser en travaillant, tout en relevant de nouveaux défis !

VOTRE ENFANT A-T-IL LE PROFIL ?

L'idée répandue selon laquelle un moniteur de camp doit nécessairement avoir une personnalité extravertie et être à l'aise en public ne correspond pas à la réalité. Une variété de profils est indispensable pour répondre aux besoins des enfants, qui ont, eux aussi, leur personnalité propre.

IL FAUT POSER SA CANDIDATURE AVANT LE 7 AVRIL
INFORMATION ET FORMULAIRE : BOUCHERVILLE.CA/CAMPSDEJOUR

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Lors de la Guignolée de Boucherville, en plus des 145 599 \$ amassés, la collecte de 1000 boîtes de denrées alimentaires a permis de regarnir le Garde-Manger du Comité d'entraide de Boucherville. Ces récoltes ont fait la joie de 251 familles qui ont reçu des paniers de Noël et le bonheur de 222 enfants avec des cadeaux personnalisés. Merci aux citoyens, écoles, entreprises et organismes.

Séance publique

18 MARS À 20 H

SALLE PIERRE-VIGER DE L'HÔTEL DE VILLE, 500, RUE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS

Vous pouvez suivre les séances publiques sur les ondes de TVRS (chaîne 9 ou HD 609 de Vidéotron), via la Webtélé, en simultané ou en reprise.

Tous les détails au boucherville.ca/seances et au tvrs.ca/conseils-en-direct. Les séances sont également archivées sur notre compte Vimeo.

Pour joindre un membre du conseil, veuillez composer le 450 449-8105. La carte des districts électoraux est accessible au boucherville.ca/districts.



Les
Déjeuners
du
maire

SAMEDI - 9H

6 AVRIL

CENTRE DES GLACES
GILLES-CHABOT
565, boul. de Mortagne

VEZ DISCUTER DE TOUT AVEC VOS ÉLUS !
Apportez votre tasse réutilisable.

PROJET PILOTE

DÈS LE 1^{ER} AVRIL PROCHAIN, LES COLLECTES DES DÉCHETS ET DE RECYCLAGE PASSENT AUX DEUX SEMAINES



UNE SEMAINE SUR DEUX JOUR DE COLLECTE VARIABLE SELON LE SECTEUR

MATIÈRES RECYCLABLES



DU LUNDI
AU JEUDI

Dès 7h

DÉCHETS ET ENCOMBRANTS



DU LUNDI
AU JEUDI

Dès 7h

EXCEPTION POUR LES MATIÈRES RECYCLABLES :

Les collectes sont maintenues toutes les semaines pour les commerces, industries, institutions, écoles, copropriétés en projet intégré, et multiplex de neuf logements et plus.

POUR CONNAÎTRE VOTRE SECTEUR

BOUCHERVILLE.CA/COLLECTES

Le site Web de la Ville comprend un outil de recherche personnalisé par adresse postale pour identifier votre secteur et vos jours de collecte, ainsi que toutes les informations utiles en lien avec ce changement.

CALENDRIER DES COLLECTES

Un nouveau calendrier des collectes par secteur sera distribué par la poste au mois de mars.

AUCUN CHANGEMENT ! TOUTES LES SEMAINES POUR TOUS LES SECTEURS

MATIÈRES ORGANIQUES



LUNDIS

Dès 7h

RÉSIDUS VERTS



VENDREDIS

Dès 7h

26 AVRIL AU 29 NOVEMBRE



QUESTIONS SUR LES CHANGEMENTS : LIGNE INFO-ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE LA FRÉQUENCE DES COLLECTES

« Pourquoi? »

VOICI POURQUOI.

POUR SE CONFORMER AUX EXIGENCES GOUVERNEMENTALES

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est l'organisme de gestion désigné par le gouvernement provincial qui sera responsable des collectes de matières recyclables pour l'ensemble du Québec. La division du territoire bouchervillois en huit secteurs et la réduction de la fréquence de cette collecte sont des exigences de ÉEQ. La Ville répond ainsi aux nouvelles directives émises par le gouvernement ainsi qu'aux recommandations du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).



POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

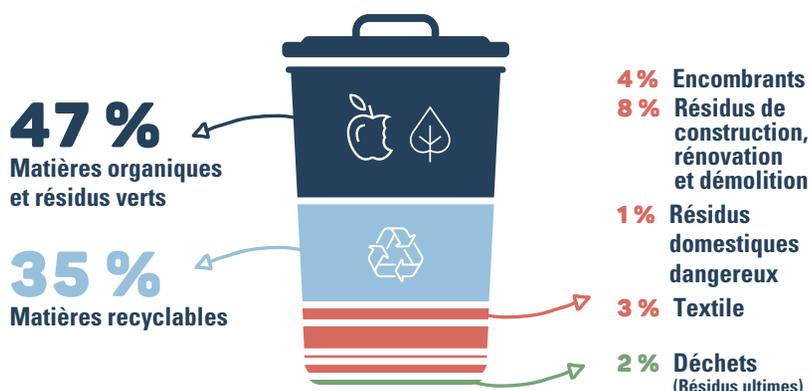
Les passages et les arrêts effectués par les camions lors des collectes émettent d'importantes quantités de GES. En réduisant la fréquence des collectes, la quantité de GES émise par les camions est diminuée.

POUR FAVORISER UN MEILLEUR TRI DES MATIÈRES

Ce changement de fréquence peut susciter des préoccupations quant au volume des bacs. Toutefois, selon l'expérience vécue au sein d'autres municipalités, la majorité des ménages parvient à gérer les matières collectées toutes les deux semaines, grâce à un tri adéquat. L'essentiel est de déposer les matières valorisables au bon endroit. Les matières restantes devraient donc être des déchets ultimes ou résidus ultimes.

COMPOSITION D'UNE POUBELLE

Malgré tous les services en place, voici ce que l'on retrouve encore dans les poubelles au Québec.



POUR OPTIMISER LES SERVICES DE COLLECTES

Des enjeux opérationnels et la rareté de la main-d'œuvre font augmenter la valeur des contrats de collecte. En divisant le territoire en huit secteurs, cela permet d'optimiser les circuits de collecte et de mieux contrôler les coûts.

INTÉGRER DE NOUVELLES HABITUDES

« Comment? »

VOICI COMMENT.

EN PARTICIPANT À LA COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES

- Participer à la collecte des matières organiques permet non seulement de réduire la quantité de matières dans le bac de déchets, mais assure aussi une réduction des mauvaises odeurs puisqu'on y retire toutes les matières organiques, qui elles, sont collectées chaque semaine.
- Expérimenter le compostage à domicile. La Ville offre chaque année des composteurs domestiques à bas prix.



EN ÉCONOMISANT DE L'ESPACE DANS LE BAC BLEU

- En défaisant les boîtes de carton et en écrasant les contenants de plastique.
- En utilisant l'un des trois points de dépôt accessibles pour les contenants de verre.
- En rapportant les contenants consignés chez les détaillants participants.



UN MEILLEUR TRI DES MATIÈRES : UNE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

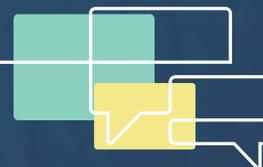
EN ALLANT AUX ÉCOCENTRES

- Les écocentres acceptent plusieurs types de matériaux qui ne vont pas aux déchets.



EN UTILISANT LE BOTTIN DES RÉCUPÉRATEURS

- Le Bottin comporte des endroits où vous pouvez faire un don d'objets en bon état ou déposer vos matières résiduelles afin qu'elles soient traitées de manière plus écoresponsable : boucherville.ca/bottinrecuperateurs



LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE !

Dans le cadre de ce projet pilote, la Ville recueillera les commentaires et les observations des citoyens par l'entremise de la plateforme de consultation publique en ligne Trait d'union ou par le biais de la ligne info-environnement au 450 449-8113. Cette approche permettra d'ajuster nos façons de faire en fonction de la réalité vécue sur le terrain et de vos commentaires.

RENSEIGNEMENTS : 450 449-8100
ou information@boucherville.ca

HEURES D'OUVERTURE :
boucherville.ca/nous-joindre

Conseil municipal	450 449-8105
Direction générale et service de la participation citoyenne	450 449-8125
Direction des finances et des approvisionnements	450 449-8110
Ligne info-taxes	450 449-8115
Direction des ressources humaines	450 449-8615
Direction des travaux publics	450 449-8630
Direction de l'urbanisme	450 449-8620
Comptoir des permis	450 449-8625
Service des permis et des inspections	
Entreprises	450 449-8635
Citoyens	450 449-8625
Service du patrimoine et de l'architecture	450 449-8620
Service de la planification urbaine	450 449-8620
Direction de l'environnement et de la transition écologique	450 449-8109
Ligne info-environnement	450 449-8113
Direction du génie	450 449-8610
Direction des affaires juridiques et du greffe	450 449-8605

Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire	450 449-8640
Bibliothèque	450 449-8650
Café centre d'art	450 449-8100
Centre Mgr-Poissant	450 449-8100, poste 51286
Maison dite Louis-H.-La Fontaine	450 449-8347 450 449-8651
Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs	450 449-8640
Centre des glaces Gilles-Chabot	450 641-1695
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	450 449-8640
Direction des communications et des relations publiques	450 449-8120
Service 211	2-1-1
Service de police	450 463-7011
Sécurité incendie	450 463-7038
Service de l'évaluation	450 463-7177
Cour municipale	450 463-7006

Distribué gratuitement dans tous les foyers bouchervillois. Aussi disponible dans les bâtiments municipaux et au boucherville.ca.
Tirage : 20 000 exemplaires

FM 103,3 Capsule hebdomadaire
jeudi : 7 h 45 - 16 h 45 - 19 h 45
La radio allumée Le FM 103,3, la référence en cas de situation d'urgence



À VOS SEMIS, PRÊTS, PARTEZ !

Le printemps est à nos portes, c'est donc le moment de commencer à faire des semis et d'effectuer des plantations à l'intérieur ! À Boucherville, il existe une offre variée d'activités de jardinage pour tous, dont des jardins collectifs et communautaires où l'on peut louer un lot ou un bac pour la saison ou encore devenir membre.

UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE DYNAMIQUE

Les jardins collectifs permettent aux citoyens de participer à des activités nourricières saines en milieu urbain. Ils enrichissent l'environnement grâce à des méthodes agricoles respectueuses de la nature. C'est le cas pour les jardins collectifs intermunicipal Boucherville-Varenes et De Montarville, où les membres partagent les récoltes entre eux, en fonction du temps investi par chacun. Les personnes souhaitant devenir membres du jardin collectif intermunicipal Boucherville-Varenes peuvent consulter le site.collectif21.org. Quant au jardin collectif De Montarville, il est possible de communiquer avec ce dernier par courriel à jardincollectifmontarville@gmail.com. Ces deux jardins contribuent à la communauté de différentes façons, soit par le don d'une partie de leurs récoltes aux organismes locaux ou encore en mettant sur pied différentes collaborations pour faire naître des initiatives en agriculture urbaine.

Au jardin communautaire De Montarville, les citoyens ont la possibilité de faire la location d'une parcelle de terre ou encore de bacs pour la saison. Ils ont ainsi le loisir de s'occuper de leur propre jardin et d'en récolter les fruits et les légumes. Ce jardin met à la disposition des citoyens plus de 80 lots. Les membres sont responsables de leur parcelle de terre, qu'ils doivent entretenir de façon autonome et dont ils doivent assurer la récolte. Pour faire la location d'un lot de terre ou de bacs pour la saison, il est possible de communiquer par courriel à jardins.communautaires@boucherville.ca.

SUIVEZ-NOUS!   

ABONNEZ-VOUS À NOS INFOLETTRES
boucherville.ca/infolettres

MARCHÉ PUBLIC
LIONEL-DAUNAIS

CABANE
À SUCRE

DIMANCHE 7 AVRIL
13H À 16H

ENTRÉE LIBRE

Renseignements : boucherville.ca ou ligne info-loisirs : 450 449-8640

TRIATHLON
BOUCHERVILLE - 2024
DUATHLON

DIMANCHE
29 SEPTEMBRE

ÉVÈNEMENT POUR TOUS!

INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT
POUR PROFITER
DES TARIFS HÂTIFS



ON L'A
FAIT ET
VOUS?

RENSEIGNEMENTS : triathlon@boucherville.ca, 450 449-8100, poste 8019

Imprimé sur Rolland Enviro Print. Ce papier contient 100% de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et Garant des forêts intactes^{MC}.



Pour en savoir plus sur l'agriculture urbaine, les différents jardins et le développement d'activités nourricières à Boucherville : boucherville.ca/agriculture-urbaine



DES SERVICES MÉCONNUS À LA BIBLIOTHÈQUE !

Certains services de la bibliothèque sont moins connus des usagers. Par exemple, si un livre n'est pas disponible, il est possible de parler à un technicien ou une technicienne en documentation, qui effectuera une demande de prêt auprès d'une autre bibliothèque. Ce service gratuit permet à la personne intéressée par un livre d'y avoir accès. Si l'acquisition de l'ouvrage est pertinente pour l'ensemble des concitoyens, il est aussi possible de faire une suggestion d'achat à partir du dossier d'abonné, ou encore directement auprès d'une personne au comptoir du service d'aide au lecteur. Le document en question doit toutefois être paru depuis plus de trois mois pour que la demande soit évaluée.

Aussi, pour ceux et celles qui souhaitent découvrir des auteurs correspondant à leurs intérêts ou similaires à un auteur qu'ils apprécient, les employés de la bibliothèque sont formés pour suggérer des documents en fonction des goûts de chacun. L'aide à la recherche peut s'avérer très précieuse, que ce soit pour mieux comprendre l'actualité ou pour repérer de la documentation pertinente en prévision d'un prochain voyage, par exemple. Les techniciens et techniciennes sont aussi là pour aider les usagers à mieux comprendre le fonctionnement des différentes ressources numériques, comme le téléchargement d'un document sur une liseuse.

En terminant, les citoyens peuvent acheter, à faible coût, des livres en bon état qui sont retirés des collections de la bibliothèque. Ces livres d'occasion sont en vente toute l'année dans les présentoirs du rez-de-chaussée. Les prix varient entre 1 et 2\$. Puisque les présentoirs sont alimentés en continu, la sélection de livres disponibles varie donc d'une semaine à l'autre.

Aide au lecteur : sur place à la bibliothèque, par téléphone au 450 449-8650 ou encore au reponseatout.ca
Activités, ressources et services de la bibliothèque : boucherville.ca/bibliotheque